



Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme

ORGANISATION INTERNATIONALE NON GOUVERNEMENTALE AYANT STATUT CONSULTATIF AUPRES DES NATIONS UNIES, DE L'UNESCO,
ET DU CONSEIL DE L'EUROPE ET D'OBSERVATEUR AUPRES DE LA COMMISSION AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES

INTERNATIONAL FEDERATION
OF HUMAN RIGHTS

FEDERACION INTERNACIONAL
DE LOS DERECHOS HUMANOS

الفدرالية الدولية لحقوق الانسان

Mme Wadad Mrad Halawani
Comité des Familles des Personnes
Enlevées ou Disparues au Liban
Beyrouth
Par télécopie : 00 961 1 280 572

Paris, le 2 janvier 2001

Chère amie,

Nous te remercions pour ta lettre du 18 décembre dernier et t'adressons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année. Nous comprenons tes questions et allons tenter de t'apporter les éclaircissements que tu demandes.

Depuis la création de la Coalition euro-méditerranéenne des familles de disparus en février 2000 à Paris, dont ton Comité est co-fondateur, la FIDH suit au quotidien l'évolution de la question des disparus dans tous les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée.

Concernant le Liban, l'année écoulée a été riche en évolutions, qu'il s'agisse de la fermeture du centre détention de Khiam au Sud du pays, de la libération d'une partie des Libanais détenus en Syrie, et du travail de la commission nationale d'enquête sur les 17 000 personnes enlevées ou disparues au Liban. Sur ces trois terrains, à l'instar des victimes, nous sommes loin de considérer le dossier comme clos. Nous pensons qu'il faut, notamment, indemniser les victimes de Khiam, exiger la libération de *tous* les Libanais détenus en Syrie, et appeler les autorités libanaises à aller plus loin que la seule déclaration de la mort des 17000 personnes enlevées pendant la guerre. Nous restons donc particulièrement mobilisés sur la situation libanaise.

Dans ce contexte, nous avons été très heureux d'apprendre, par ta dernière lettre, que l'action engagée par le Comité des Familles des Personnes Enlevées ou Disparues au Liban se poursuivait.

Nous avons en effet suivi attentivement l'évolution de la position du Comité cet été, en particulier la conférence de presse que tu as tenue à Beyrouth en juillet, et lors de laquelle tu avais, vêtue de noir, exposé les conclusions de la commission d'enquête selon lesquelles toutes les personnes enlevées pendant la guerre étaient mortes. Nous avons également pris connaissance de ta demande au Patriarche Sfeir et au Mufti Kabbani d'organiser des funérailles nationales, acquiesçant ainsi les conclusions de la commission nationale. Ces informations nous sont parvenues par la presse libanaise, que nous consultons sur internet et par nos nombreux partenaires libanais, et non pas exclusivement par l'intermédiaire de

Madame Samira Trad. Nous avons respecté ta position, qu'il ne nous appartenait pas de juger. Nous restions néanmoins convaincus que les familles des victimes qui le souhaitent étaient fondées à demander à l'Etat libanais d'entreprendre de véritables enquêtes pour élucider le sort de leurs proches, et nous tenons toujours à leur disposition pour les soutenir, avec la coalition euro-méditerranéenne des familles de disparus.

Le Forum Civil Euromed organisé à Marseille en novembre 2000 à la veille de la 4^{ème} conférence intergouvernementale de suivi de la Déclaration de Barcelone, qui a institué le partenariat euro-méditerranéen, comportait plusieurs ateliers, dont un sur les droits de l'Homme, organisé conjointement par la FIDH et le Réseau euro-méditerranéen pour les droits de l'Homme (REMDH). Plusieurs défenseurs des droits de l'Homme étaient invités, notamment Madame Nassera Dutour, coordinatrice de la Coalition euro-méditerranéenne des familles de disparus. Nos moyens ne nous permettaient malheureusement pas d'inviter tous les participants à la conférence de février. Du Liban, seules nos organisations membres étaient invitées par la FIDH. Nous ajoutons que c'est en sa qualité de membre du REMDH que Madame Trad a participé à nos travaux. En tout état de cause, à aucun moment la FIDH n'a décidé n'exclure le Comité des Familles des Personnes Enlevées ou Disparues au Liban de la Coalition euro-méditerranéenne.

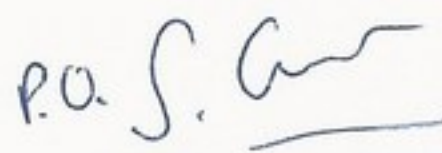
Par ailleurs, le Bureau exécutif de la FIDH vient de décider de mandater une mission au Liban pour faire le point sur la situation des détenus en Syrie, au regard des récentes évolutions. Nous serions heureux que les chargés de mission puissent aussi te rencontrer à cette occasion. Sara Guillet, Responsable pour les pays méditerranéens au secrétariat international de la FIDH, prendra bientôt contact avec toi dans ce sens.

Comme tu l'as demandé, tu trouveras ci-joint les recommandations finales adoptées par l'atelier sur les droits de l'Homme du Forum civil. Nous t'adressons par e-mail plusieurs autres déclarations et recommandations publiées à l'issue du Forum civil. Par ailleurs, nous souhaitons t'adresser le rapport de la Première conférence euro-méditerranéenne des familles de disparus et aurions besoin pour cela de ton adresse postale.

Nous espérons avoir répondu à tes questions et restons à ta disposition.

Bien à toi.


Antoine Bernard
Directeur



Driss El Yazami
Secrétaire général adjoint